

Championnats de France des FORMULES SPORTIVES 2009 – 2010

I. L'organisation

- Les managers des équipes doivent prendre contact avec le responsable du club qui accueille la journée.
- La chronologie des matchs lors de la journée, les dates et les horaires peuvent être révisés par les responsables d'équipes. Il suffira d'obtenir l'accord de tous et de respecter les semaines du calendrier définies par la F.F.S.B.

Le tableau des horaires (ci-dessous) n'a qu'une valeur d'exemple :

	samedi	samedi	samedi et dimanche	jour de la semaine
Match 1	10:00	14:00	15:00	?
Match 2	14:00	17:00	18:00	?
Match 3	17:00	20:00	09:00	?

- Lorsque les journées sont définies, les responsables de l'accueil envoient les horaires des matchs à la F.F.S.B. par le biais de la messagerie : **formulespaj@gmail.com**.

Ceci permettra aux personnes membres des Comités de Sélections, de la CNJ, de la DTN, du Bureau Fédéral, du Comité Directeur, de posséder les informations nécessaires afin d'effectuer une éventuelle visite sur le lieu de la compétition.

- A l'issue des rencontres, il appartient aux responsables de l'accueil d'envoyer les feuilles de matchs dûment remplies et signées à la Fédération Française du Sport Boules - 63 rue Anatole France 69100 VILLEURBANNE.

- Nous vous demandons de communiquer les résultats des matchs par messagerie dans les 48H.

Ceci permettra aux jeunes de mieux suivre l'évolution du championnat - Un scan des feuilles de matchs en fichiers joints serait idéal.

- Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter monsieur Bruno GALLAND par téléphone au 04 - 76 - 22 - 47 - 82 ou par courriel : **formulespaj@gmail.com**.

II. Les phases finales

FORMULES SPORTIVES - de 15

Les deux premières équipes du groupes sont qualifiées pour la finale.

La finale se disputera les week-end du 15 et 16 mai 2010. Le lieu reste à déterminer.

FORMULES SPORTIVES - de 18

La première équipe de chaque groupe est qualifiée pour les demies finales.

Les deuxièmes équipes des groupes 1 et 2 seront départagées par leur coefficient de performance :

le coefficient de performance est défini par le total des points réalisés divisé par le nombre de match effectué.

L'équipe qui possède le meilleur coefficient de performance est qualifiée pour les demies finales.

Les demies finales (matchs secs) et la finale se disputeront les week-end du 15 et 16 mai 2010.

Le lieu reste à déterminer.

III. Les remboursements

Pour les modalités de remboursement, veuillez prendre contact avec monsieur Bruno Galland.